

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le lundi 11 août 2025, à compter de 19h00 à la salle des Quatre-Coins sous la présidence de monsieur Yvon Charette, maire suppléant, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Maurice Mercier
Noël Beaulé
Luc Richard

Monsieur Gilbert Giasson, directeur général adjoint et OMBE est présent.

2025-08-133 Ouverture de la séance

La présence des membres du conseil est constatée.

Adoptée

2025-08-134 Finances et administration

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu d'accepter le procès-verbal de juin tel que rédigé.

Adoptée

2025-08-135 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2025-08-136 Adoption du procès-verbal de juin

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance de 11 août 2025.

Adoptée

2025-08-137 Liste des comptes payés

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes payés.

Adoptée

2025-08-138 Liste des comptes directs

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'approuver la liste des comptes directs.

Adoptée

2025-08-139 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et unanimement résolu d'approuver la liste des comptes à payer.

Adoptée

INFORMATIONS AVEC PRISES DE DÉCISIONS

2025-08-140 Nouvelle proposition et accord avec la CSOB

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'autoriser la relocalisation de la bibliothèque dans le bâtiment de la maison des jeunes, tout en préservant et en améliorant les services destinés aux jeunes, que l'espace autrefois occupé par la bibliothèque soit laissé à l'école afin d'y aménager des classes.

Adoptée

2025-08-141 Entente Service incendie – Ville de Malartic

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et unanimement résolu de ne pas signer une nouvelle entente avec la ville de Malartic, la municipalité profitera plutôt de l'entente de coopération déjà en vigueur avec la MRC.

Adoptée

2025-08-142 Entretien des chemins privés

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu de mettre à jour et de refaire un nouveau protocole d'entente concernant l'entretien des chemins privés.

Adoptée

2025-08-143 Rémunération animatrices camp de jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu de fixer la rémunération des trois animatrices du camp de jour à 18\$/heure pour chacun.

Adoptée

2025-08-144 Ouverture de poste développement et urbanisme

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu que la municipalité procède à l'affichage d'un appel de candidatures pour un poste dédié au service aux citoyens, au développement et à l'urbanisme.

Adoptée

2025-08-145 Renouvellement entente Gérémy Giasson

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu de renouveler l'entente de travail, au poste de chargé de projets et de développement à temps partiel pour la saison automne-hiver 2025-2026 de Gérémy Giasson

Adoptée

2025-08-146

PSTA Programme soutien au transport adapté

le nouveau programme de soutien au transport adapté (PSTA) prévoit que la demande doit désormais couvrir trois ans (avant était annuel). Ainsi, Transport adapté La Calèche d'or doit soumettre une demande 2025,2026 et 2027. Selon les modalités du PSTA, la Municipalité doit adopter une résolution qui précise plusieurs points spécifiques, afin que la demande de subvention de Transport adapté La Calèche d'or soit acceptée.

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu que :

- La Municipalité confirme son appui aux demandes déposées par Transport adapté La Calèche d'or dans le cadre du programme de soutien du transport adapté pour la période 2025-2027
- La Municipalité s'engage à respecter les modalités exigées par le programme et à collaborer avec Transport Adapté La Calèche d'or dans le cadre de cette demande triennal.

• Adoptée

2025-08-147

Réparation camion autopompe

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu d'autoriser les réparations du camion autopompe du service incendie et que la municipalité mandate l'entreprise Technofeux, pour effectuer les réparations nécessaires au camion autopompe du service incendie

Adoptée

DIVERS

2025-08-148

Compte rendu des dossiers des élus

Chacun des élus présente un compte rendu des dossiers dont il est responsable

Période de questions

Monsieur le maire suppléant Yvon Charette répond aux questions des citoyens présents.

2025-08-149

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu de lever la séance à 19h52.

Adoptée

Gilbert Giasson
Directeur général adjoint
OMBE

Yvon Charrette
Maire suppléant